

AFFAIRE N° 2

PROPOSITION de M. LAURENT MAILLOT pour l'acquisition du terrain du Cimetière désaffecté de St-François.

LE MAIRE. - Voici la lettre de M. Laurent MAILLOT

Laurent MAILLOT, propriétaire
Saint-François

à Monsieur le MAIRE de SAINTE-DENIS

Monsieur,

Ayant appris que vous deviez revendre le cimetière désaffecté de St-François "Montgaillard" et ma propriété bornant celui-ci, je vous offre la somme de deux cent cinquante mille francs pour ce terrain clos, dans son état actuel et avec sa prise d'eau.

Dans l'espoir de votre acceptation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères remerciements et mes salutations distinguées./.

Signé: Laurent MAILLOT.

M. Edmond HOARAU. - Ce terrain a été acheté par la Commune pour le prix de 250.000 F; mais depuis, il a été clôturé et il y a une canalisation qui a été installée sur ce terrain. En l'état actuel, il peut valoir 1.000.000 de F environ. J'estime qu'il serait préférable de le conserver car un jour il pourrait nous servir pour la construction d'une école, par exemple.

M. REYDELLET. - Faisant une proposition de UN MILLION de FRANCS à M. MAILLOT.

LOT.

Le MAIRE. - Messieurs, voici le rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre:

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

rejette la proposition d'acquisition présentée par M. Laurent MAILLOT, demande au Maire d'examiner la possibilité d'utiliser ce terrain communal en y construisant une école./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

LE MAIRE. - Vous voyez donc, mon collègue HOARAU, que les propositions que j'allais faire rejoignent la vôtre.

LE MAIRE. - Êtes vous d'accord sur cette résolution?

Adopté à l'unanimité.